



# CAP POSITIF

par Little Big Impact

Un Bilan de compétences individualisé  
pour trouver un projet professionnel  
qui vous ressemble et dont le Monde  
a besoin !



# A qui s'adresse le bilan de compétences Cap positif



## Pour qui

Le Bilan de compétences Cap positif s'adresse à toute personne active (notamment salariés du secteur privé, demandeurs d'emploi et salariés du secteur public) désireuse de **retrouver du sens et définir son prochain projet professionnel à impact positif.**

## Prérequis

Aucun prérequis, juste la **volonté de s'impliquer intellectuellement, émotionnellement et en termes de temps** dans ce bilan de compétences pour en tirer les meilleurs bénéfices.



# Les objectifs de Cap positif



## Objectifs

La finalité du bilan de compétences est de **définir ou confirmer un nouveau projet professionnel, d'identifier des possibilités d'évolution** et, le cas échéant, un projet de formation, de Validation des Acquis de l'expérience, de mobilité professionnelle, un projet entrepreneurial ou intrapreneurial.

La formation permet aux apprenants d'**analyser leurs compétences professionnelles, leurs aptitudes et motivations profondes**, de formaliser ou **valider un projet professionnel** réaliste et réalisable et de **définir un plan d'action** prévoyant les différentes étapes de sa mise en œuvre dans le temps.



# Les 3 phases du Bilan de compétences

Le bilan de compétences Cap positif est un accompagnement individualisé. Il suit la trame du bilan de compétences par la loi. Il comprend 3 phases :

## Phase préliminaire

*1 semaine*

## Phase d'investigation

*2 à 4 semaines*

*6-8 semaines*

## Phase de conclusion

*1 à 3 semaines*

### 1. Centrée sur la personne

#### Objectifs :

- Analyse des raisons de la demande et des besoins
- Formalisation du format et des modalités les plus adaptées au besoin
- Définition des objectifs du bilan de compétences
- Point sur les engagements mutuels (confidentialité, rôle du consultant référent,...)

**MONDE INVISIBLE :  
PRENDRE DE LA HAUTEUR**

**MONDE INTÉRIEUR :  
APPRENDRE À SE CONNAÎTRE**

### 2. Centrée sur l'environnement

#### Objectifs :

- Cartographier ses pistes professionnelles
- Expérimenter sur le terrain et confronter à la réalité ses différentes pistes de projet
- Élaboration d'un projet réaliste et réalisable

**MONDE DES POSSIBLES :  
RÊVER ET EXPÉRIMENTER**

#### Objectifs :

- Valider son projet professionnel
- Définir son plan d'action pour le mettre en oeuvre concrètement
- Formaliser les freins potentiels et forces sur lesquelles s'appuyer
- Remise et validation du document de synthèse reprenant les éléments ci-dessus

**MONDE RÉEL :  
DÉFINIR VOTRE PROJET**

**NOUVEAU MONDE :  
PASSER À L'ACTION**

# Les modalités du bilan (1/2)

## **LE TRAVAIL À DISTANCE EN INDIVIDUEL : TRAVAUX SOUS ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE**

Entre les sessions vous prenez connaissance et réalisez des exercices sous encadrement pédagogique. Les exercices réalisés sont revus en sessions individuelles avec votre consultant. Vous trouverez également sur la plateforme en ligne de nombreuses ressources.

## **L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL. Des sessions en face à face en présentiel ou à distance avec un consultant bilan de compétences référent.**

Lors du premier entretien individuel vous définirez l'intention, les objectifs et indicateurs clés de réussite de votre parcours. Ce temps vous permet également d'évoquer un potentiel ajustement du bilan à votre situation.

Lors des entretiens suivants l'approche de votre consultant est personnalisée. Vous déterminerez avec votre consultant le planning et la fréquence des sessions individuelles d'accompagnement. Ils sont prévus toutes les semaines ou toutes les 2, 3 semaines selon les phases de Bilan et votre état d'avancement.

Le dernier entretien individuel a pour objectif de vous remettre et de valider le document de synthèse.

## **L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF. Des sessions collectives à distance avec un facilitateur Cap positif.**

Durant votre bilan de compétences, vous aurez l'opportunité de participer à des ateliers collectifs. Trois typologies d'ateliers sont proposés, voici l'objectif visé et la durée de chaque :

- L'atelier "Réseau" (1h) : Rencontrer les autres participants de Cap positif et échanger des contacts
- L'atelier "Pitch" (1h) : Tester la présentation de son projet et obtenir l'avis d'un public bienveillant
- L'atelier "CoDev" (1h30) : Echanger entre pairs pour résoudre des problématiques concrètes
  - Exemples de problématiques traitées : le syndrome de l'imposteur, la procrastination...





# Les modalités du bilan (2/2)

## Phase préliminaire

1 semaine

**Séance individuelle d'accompagnement :** 1

**Durée estimée de réalisation :**  
entre 2 à 4 heures

**Jalon :** Formalisation des objectifs attendus du bilan de compétences

## Phase d'investigation

8 à 12 semaines

**Séance individuelle d'accompagnement :** entre 5 et 8  
**Participation du bénéficiaire :** Réalisation d'exercices, recherches documentaires, enquêtes terrain, rencontres avec des experts métiers...  
**Durée estimée de réalisation :** entre 10 et 14 heures  
**Jalon :** Elaboration du(des) projet(s)

## Phase de conclusion

1 à 3 semaines

**Séance individuelle d'accompagnement :** entre 2 et 3  
**Participation du bénéficiaire :** Participation à l'élaboration du document de synthèse et au plan d'action associé  
**Durée estimée de réalisation :** entre 4 et 6 heures  
**Jalon :** Validation du document de synthèse final et du plan d'action

**MONDE INVISIBLE :**  
PRENDRE DE LA HAUTEUR

**MONDE INTÉRIEUR :**  
APPRENDRE À SE CONNAÎTRE

**MONDE DES POSSIBLES :**  
RÊVER ET EXPÉRIMENTER

**MONDE RÉEL :**  
DÉFINIR VOTRE PROJET

**NOUVEAU MONDE :**  
PASSER À L'ACTION

+ Participation à des **ateliers collectifs** en fonction de vos besoins et disponibilités :  
Atelier "Pitch", Atelier "Réseau", Atelier "Codev"



# Un parcours 100% individualisé



Un accompagnement individualisé d'une durée comprise entre 20 et 24h sur une période de 12 à 16 semaines \* :

- Un bilan de compétences que vous **débutez quand vous le souhaitez**
- Entre **8 et 12h d'accompagnement individuel synchrone** avec votre consultant référent en **visio-conférence ou dans un lieu en présentiel**
- **12 h de travaux avec encadrement pédagogique**
- Un **accès illimité à notre plateforme en ligne et à ses ressources** le temps du programme
- Un **accès à Gaia Connect et au réseau d'experts métiers de Cap positif** pour les enquêtes terrain
- Des **ateliers collectifs d'1h à 1h30** en fonction de vos besoins et disponibilités
- Un **entretien de suivi à 6 mois**

# Les résultats attendus à l'issue du bilan



- Un **document de synthèse** vous est remis par votre consultant lors du dernier point individuel, l'entretien de synthèse. Il reprend les grands livrables du bilan de compétences et **précise le projet professionnel retenu et les leviers internes et externes pouvant accélérer sa mise en œuvre, les éventuels freins à prendre en compte et le plan d'action intégrant les différents jalons pour le concrétiser.**
- Vous avez acquis des **outils et des compétences vous permettant de faciliter votre orientation professionnelle** (capacité d'analyse du marché, capacité à défendre votre projet...).



# Un dispositif pédagogique efficace



- Des **questionnaires de satisfaction réguliers** vous permettent de prendre du recul sur les outils et méthodologies utilisés et de formaliser en quoi ils vont vous être utiles dans la réalisation de votre projet.
- Des **feuilles de présences** sont signées par vous et votre accompagnant
- La remise du **document de synthèse** confidentiel **permet l'évaluation de l'atteinte des objectifs.**
- Une **attestation de fin de bilan** vous est remise suite à l'entretien de synthèse
- Un **questionnaire de satisfaction à froid à 6 mois** est rempli en parallèle de l'entretien de suivi.

96%

## Taux de satisfaction du programme

**(mesuré entre mars 2023 et juin 2024, 67% de répondants)**

Des questionnaires de satisfaction sont dispensés suite à chaque module et à la fin du programme dans une logique d'évaluation et d'amélioration continue du programme.

**Nombre de participants à juin 2023 : 187**

**Nombre d'abandon : 3**

**Nombre moyen d'enquête terrain réalisées par les stagiaires : 8**

**Little Big Impact reconnu comme  
organisme de formation de qualité**

**Qualiopi**  
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée à  
Little Big Impact au titre de la catégorie  
d'actions suivantes : bilans de compétences

**Programme éligible au CPF**  
depuis septembre 2021



# L'équipe pédagogique

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Experts de la conception pédagogique et du suivi administratif

**Camille  
Guezennec**



Référent  
pédagogique  
et administratif

**David  
Canonge**



Référent qualité  
et handicap

**Vincent  
Juilliard**



Concepteur  
pédagogique

## CONSULTANTS BILAN DE COMPÉTENCES

Experts formateurs consultants en management des RH ou psychologues, disposant des titres, expériences et qualifications requises  
Un consultant référent vous est dédié tout au long de votre bilan

Découvrez les profils de tous les consultants bilan de compétences  
Cap positif [ici](#).

**Amélie**



**Mandy**



**Gaëlle**



**Lucie**



**Maud**



**Eleonore**





# Les infos pratiques (1/2)

<b>LA DURÉE</b>	La période du bilan (entre 10 et 16 semaines), le nombre d'heures d'accompagnement individuel en face à face (entre 8 et 12h) ainsi que le calendrier de vos séances sont définis pendant la phase préliminaire avec vous.
<b>LE CHOIX DE VOTRE CONSULTANT</b>	Nous choisissons votre consultant bilan de compétences au démarrage de l'accompagnement à partir d'une liste de profils de consultants et d'un premier entretien téléphonique de 30 minutes.
<b>LE LIEU</b>	Les sessions de face à face synchrone avec votre consultant référent se déroulent par visioconférence (sur google meet ou autre si vous le souhaitez) ou en présentiel si votre consultant et vous êtes dans la même ville*

\*Les lieux sélectionnés pour les sessions individuelles présentiels s'adaptent au public cible et le cas échéant sont accessibles aux personnes en situation de handicap et respectent les conditions ERP

(<https://handicap.gouv.fr/presse-actualites/actualites/article/registre-d-accessibilite-obligatoire-un-guide-pour-les-erp>)

Personnes en situation de handicap : Le bilan est ouvert à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens proposés dans le cadre de la prestation. Le bénéficiaire en situation de handicap sera orienté vers le référent handicap du centre de formation afin de définir ensemble les conditions de la prestation.

# Les infos pratiques (2/2)



## LE PRIX

### FINANCEMENT PERSONNEL OU "CPF"\*



entre **1 690€<sup>TTC</sup>** et **2 490€<sup>TTC</sup>**

En cas de prise en charge CPF, votre bilan peut démarrer après un délai de 11 jours ouvrés suite à la validation de votre dossier.

### FINANCEMENT EMPLOYEUR OU PÔLE EMPLOI

entre **1 990€<sup>HT</sup>** et **2 590€<sup>HT</sup>**

Intégrant les frais pédagogiques

Le prix du bilan est fixé en fonction du nombre d'heures d'accompagnement décidé pendant la phase préliminaire. Il peut être réglé en plusieurs fois en cas de financement personnel.

#### L'offre comprenant :

- **12 à 16** semaines d'accompagnement
- **8 à 12h** d'accompagnement individuel
- **12h** de contenus asynchrones encadrés pédagogiquement
- **1 accès** à notre plateforme d'e-learning avec de nombreuses ressources
- **Des ateliers collectifs** d'1h à 1h30 en fonction de vos besoins et disponibilités
- **1 entretien de suivi** à 6 mois

## + LES OUTILS INCLUS

- Les **sessions individuelles seront organisées à distance** (via un outil de visioconférence) ou **en présentiel**
- Les **ressources et contenus pédagogiques** seront disponibles sur une **solution d'e-learning**, 360Learning, reconnue comme étant une des références mondiales.

# NOS ENGAGEMENTS



En tant qu'Organisme de Formation délivrant des Bilans de compétences, Little Big Impact s'engage à suivre sa **charte déontologique** et à respecter le **cadre législatif** du Bilan de compétences tel que défini par le **Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion**.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous connecter au lien ci-après :  
<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/droit-a-la-formation-et-orientation-professionnelle/bilan-competences>



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## ■ Désignation

LITTLE BIG IMPACT est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans le développement de compétences comportementales et relationnelles, d'orientation, d'insertion ou de réinsertion. Son siège social est fixé au 27 rue des Taillandiers – 75011 Paris. LITTLE BIG IMPACT conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises, intra-entreprises, ou à destination de particuliers, à Paris et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de LITTLE BIG IMPACT.
- **stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **formations interentreprises** : les formations inscrites au catalogue de LITTLE BIG IMPACT et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.
- **formations intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure par LITTLE BIG IMPACT pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : les Opérateurs de Compétences.

## ■ Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par LITTLE BIG IMPACT pour le compte d'un **Client**. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du **Client** aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du **Client**, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du **Client**.

## ■ Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de LITTLE BIG IMPACT. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été précisées dans le contrat ou la convention de formation avant le démarrage de la formation.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. LITTLE BIG IMPACT aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du **Client** sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à LITTLE BIG IMPACT.

En cas de règlement par l'**OPCO** dont dépend le **Client**, il appartient au **Client** d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le **Client** retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à LITTLE BIG IMPACT. En cas de prise en charge partielle par l'**OPCO**, la différence sera directement facturée par LITTLE BIG IMPACT au **Client**. Si l'accord de prise en charge du **Client** ne parvient pas à LITTLE BIG IMPACT au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, LITTLE BIG IMPACT se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du **Stagiaire** ou de facturer la totalité des frais de formation au **Client**.

## ■ Dédit et remplacement d'un participant

En cas de dédit signifié par le **Client** à LITTLE BIG IMPACT au moins 7 jours avant le démarrage de la formation, LITTLE BIG IMPACT offre au **Client** la possibilité :

- de repousser l'inscription du **Stagiaire** à une formation ultérieure, dûment programmée au catalogue de LITTLE BIG IMPACT, et après accord éventuel de l'**OPCO**,
- de remplacer le **Stagiaire** empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'**OPCO**. Cette dernière possibilité ne peut s'appliquer aux personnes intermittentes du spectacle.

## ■ Annulation, absence ou interruption d'une formation

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au **Client** par LITTLE BIG IMPACT. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de LITTLE BIG IMPACT distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le **Stagiaire** et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation. Il est rappelé que les sommes dues par le **Client** à ce titre ne peuvent être imputées par le **Client** sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un **OPCO**. Dans cette hypothèse, le **Client** s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à LITTLE BIG IMPACT.

## ■ Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur la présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures.

Les dates et horaires des formations sont précisés sur le contrat ou la convention de formation professionnelle.

## ■ Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à LITTLE BIG IMPACT ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. LITTLE BIG IMPACT peut alors proposer au **Stagiaire** de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, LITTLE BIG IMPACT se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## ■ Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en trois exemplaires par LITTLE BIG IMPACT au **Client**. Deux exemplaires dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à LITTLE BIG IMPACT par tout moyen à la convenance du **Client** : courrier postal, télécopie, mail.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre LITTLE BIG IMPACT, l'**OPCO** ou le **Client**.

A l'issue de la formation, LITTLE BIG IMPACT remet une attestation de formation au **Stagiaire**. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un **OPCO**, LITTLE BIG IMPACT lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture.

Une attestation de présence pour chaque **Stagiaire** peut être fournie au **Client**, à sa demande.

## ■ Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, LITTLE BIG IMPACT est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires**.

LITTLE BIG IMPACT ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires** en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à LITTLE BIG IMPACT, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de LITTLE BIG IMPACT.

## ■ Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par LITTLE BIG IMPACT pour assurer les formations ou remis aux **Stagiaires** constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le **Client** et le **Stagiaire** s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de LITTLE BIG IMPACT. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le **Client** et le **Stagiaire** en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

## ■ Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

## ■ Confidentialité et communication

LITTLE BIG IMPACT, le **Client** et le **Stagiaire** s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par LITTLE BIG IMPACT au **Client**.

LITTLE BIG IMPACT s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux **OPCO**, les informations transmises par le **Client** y compris les informations concernant les **Stagiaires**.

Cependant, le **Client** accepte d'être cité par LITTLE BIG IMPACT comme client de ses formations. A cet effet, le **Client** autorise LITTLE BIG IMPACT à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

## ■ Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le **Client** s'engage à informer chaque **Stagiaire** que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de LITTLE BIG IMPACT.

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le **Stagiaire** dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : LITTLE BIG IMPACT, 27 rue des Taillandiers, 75011 PARIS, ou par voie électronique à : [contact@littlegbigimpact.com](mailto:contact@littlegbigimpact.com)

En particulier, LITTLE BIG IMPACT conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du **Stagiaire**, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, LITTLE BIG IMPACT s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

## ■ Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le **Client** et LITTLE BIG IMPACT à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Paris seront seuls compétents pour régler le litige.



# Nos coordonnées



27 rue des Taillandiers, 75011 Paris

[cappositif@littlebigimpact.com](mailto:cappositif@littlebigimpact.com)

RCS PARIS 881 596 753 00015 - Code APE 74.90B

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrées sous le numéro 11756089575 auprès du préfet de la région d'ile-de-France